

# Résister, Construire à Gauche

## Liste anticapitaliste, écosocialiste, autogestionnaire, féministe, antiraciste

Liste soutenue par le NPA, le Parti de Gauche, Ensemble, des citoyennes et citoyens

Les candidatEs de la liste Résister, Construire à Gauche (RCG) aux élections municipales à Angers ne partagent pas l'euphorie du MEDEF et de son antenne angevine qui ont applaudi les dernières annonces de François Hollande. Ils en sont au contraire révoltés. En mettant fin aux cotisations familiales des entreprises, le Gouvernement vient de faire aux actionnaires un somptueux cadeau de 30 milliards d'euros qui sera payé par l'augmentation de la TVA, la diminution des services publics et de nouvelles coupes dans les budgets sociaux. Une nouvelle fois les jeunes, les salariés, chômeurs, précaires et retraités font les frais de la politique d'austérité menée par le PS et ses alliés Verts.

### ***Pour une opposition de gauche au Gouvernement***

Licenciements, précarité, salaires bloqués, services publics démantelés... Baisse drastique de la dotation d'état aux collectivités territoriales ... Les candidatEs de la liste RCG souhaitent contribuer, à Angers, à la construction d'une opposition de gauche à la politique néo-libérale, pro-capitaliste du gouvernement Ayrault-Hollande, car celle-ci prépare le retour de la droite au pouvoir et une nouvelle montée de l'extrême-droite.

### **Pourquoi la liste RCG à Angers ?**

#### ***Nous ne voulons pas d'une victoire de la droite de Béchu !***

La droite, ce serait moins de culture, moins d'employés municipaux, plus de répression, notamment vis-à-vis des sans-papiers, moins de prévention, plus de cadeaux aux riches et encore plus d'austérité.

#### ***Contre l'extrême-droite, pire ennemie des salariés français et étrangers et des droits des femmes***

Partout où elle sévit, l'extrême-droite réduit les droits des travailleurs et des femmes, s'attaque aux syndicats et aux associations qui organisent leur défense, et met en place une politique de discrimination et de division qui ne sert que les capitalistes.

#### ***La liste de Béatse et ses alliés, celle de Rotureau : des listes de soutien à la politique du Gouvernement***

Les élections municipales sont aussi des élections nationales, la liste Béatse est le relais de la politique gouvernementale à Angers. Celle de Rotureau ne s'en distingue pas. Le vote du 23 mars sera donc une première occasion de sanctionner cette politique dans les urnes.

### **Nos principaux axes de campagne :**

#### ***⇒ Priorité aux services publics***

RCG donne la priorité aux services publics municipaux (petite enfance, culture, logement, 4<sup>ème</sup> âge, eau, transports...). RCG s'oppose à toute délégation de service public, à tout Partenariat Public-Privé... qui bénéficie toujours aux actionnaires des entreprises privées.

#### ***⇒ Une politique écosocialiste :***

##### ***• Pour un service public gratuit des transports à Angers***

Écologique, la gratuité des transports en commun est nécessaire et possible à court terme. La billetterie représente moins du tiers du coût de fonctionnement du réseau de transports angevin. RCG défend le retour à une régie directe des transports en commun, dans le cadre d'un service public municipal.

**• Ayrault-port de Notre-Dame-Des-Landes, c'est non !**

Aberration écologique, basé sur un modèle productiviste obsolète... RCG dénonce le soutien des élus angevins au projet pharaonique d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes et apporte son soutien à la résistance en cours sur place. De même, RCG prône la fin de toute subvention à l'absurde aéroport de Marcé.

**⇒ Contre les licenciements et la précarité : nos vies valent plus que leurs profits !**

• Technicolor/Thomson en 2013, ardoisières de Trélazé aujourd'hui... Les plans de licenciements se succèdent dans l'agglomération angevine. Thomson, Imérys (groupe propriétaire des ardoisières) sont des entreprises qui font de confortables bénéfices. Le Gouvernement refuse toujours de légiférer pour interdire les licenciements. RCG, aux côtés de celles et ceux qui luttent, exige l'ouverture des livres de comptes des entreprises et l'interdiction des licenciements. RCG défend la fin des subventions et exonérations de charges aux grandes entreprises car elles n'ont jamais créé d'emplois durables ni empêché les licenciements.

• A Angers, RCG défend la fin de la précarité chez le personnel municipal : titularisations massives (notamment des agents recrutés à temps partiel dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires).

**⇒ Concernant la réforme des rythmes scolaires à Angers**

RCG dénonce l'organisation actuelle de la réforme des rythmes scolaires à Angers : enfants épuisés, précarité de l'emploi pour une bonne partie des animateurs, conditions de travail dégradées pour la majorité des enseignants (cf. enquête du SNUIPP). Une concertation démocratique parents-enseignants-animateurs est indispensable ! Et ce n'est pas aux municipalités de financer le désengagement de l'État de l'école publique !

**⇒ Priorité au logement social**

La municipalité sortante a fait baisser le pourcentage de logements sociaux à Angers : 25% construits aux Capucins alors que la ville en compte plus de 30%. La droite de Béchu quant à elle pense qu'il y en a encore trop ! RCG s'oppose à toute augmentation des loyers, notamment après les réhabilitations. Il faut construire massivement de nouveaux logements sociaux de qualité (Haute Qualité Environnementale), moins gourmands en énergie et accessibles à toutes et tous. A Angers, personne ne doit être à la rue.

**⇒ Égalité des droits ! Droit de vote de tous les résidents étrangers aux élections !**

Malgré les promesses faites par le PS et ses alliés depuis plusieurs décennies, les résidents étrangers n'ont toujours pas le droit de vote, notamment aux élections municipales pour les étrangers non européens. RCG propose d'organiser, de manière unitaire, une votation citoyenne le 23 mars prochain. Permettons à tous les Angevins de s'exprimer à l'occasion de ces élections.

**⇒ Démocratie réelle, auto-organisation des habitants :**

• Création de Comités de Quartiers autogérés (dégagés de la tutelle des élus municipaux !) ayant un véritable pouvoir décisionnel, un budget conséquent (contrairement aux actuels Conseils Consultatifs de Quartiers) et un droit de représentation et d'intervention au conseil municipal.

• Augmentation et pérennisation des subventions aux associations (culturelles, sportives, d'éducation populaire) et gestion de ce soutien conjointement par les Comités de quartier et les élus municipaux.

Angers, le 28 janvier 2013.